

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit et le huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de l'Espace festif, sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, COURTOIS Laure, ROUX Pascale, JEANSON Sébastien, PERDRIX Christophe, GRAND Thierry, DESBLEDS Bastien, PODGORSKI Hervé, GUERIN Ségolène, SUBTIL Julie.

EXCUSES : Mmes LOUCHART Catherine, LOSSEROY Régine et M. MICHELARD Pierre.

Date de la convocation : 2 janvier 2018 - Nombre de membres : en exercice : 14 ; présents : 11 ; votants : 11.

Mme Pascale ROUX est désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme le Maire, a traité les sujets suivants :

➤ **BATIMENTS**

- Réhabilitation d'un bâtiment communal : maison de services

Le permis de construire a été déposé et transmis au service urbanisme, au SDIS et à la DDT. Une rencontre avec le vice-président délégué à la vie économique de la CA3B aura lieu le mardi 15 janvier, afin d'échanger autour de l'espace entreprises.

➤ **AMENAGEMENT DU VILLAGE**

- Lotissement du Petit Bosquet (avancement)

8 terrains ont été vendus. La construction de 5 maisons a démarré.

Les travaux concernant le bâtiment de Bourg Habitat ont démarré. La pelouse a été semée, les arbres et les arbustes finissent d'être plantés. Une rencontre avec la directrice de Bourg Habitat aura lieu le mardi 9 janvier, afin de faire le point sur l'avancement du projet.

- Bassin d'écrêtement

Un tènement situé au lieudit Chalabosse avait été acquis par l'EPF pour le compte de la commune. Afin de permettre le lancement des travaux, la commune sollicite la revente anticipée dudit tènement.

➤ **PPRT**

- Point sur le dossier

Une rencontre aura lieu le mardi 9 janvier avec le cabinet Novade, afin de faire le point sur les démolitions et la remise en état des tènements des trois propriétés acquises par la commune.

➤ **VOIRIE-RESEAUX**

- Travaux d'assainissement

Suite à la consultation de cabinets de géomètre par le bureau d'études Merlin, la commune a choisi le cabinet IRE. Un lever topographique sera réalisé le 22 janvier. En amont, des demandes d'autorisation ont été adressées aux propriétaires. La commune devra rendre les tampons accessibles.

- Création d'un arrêt de bus

A la demande du Conseil départemental, le conseil émet un avis favorable concernant la demande de création d'un arrêt de bus à Bouquerieux.

- Bilan du second contrat de rivière

Le contrat de rivière est un programme d'actions établi en concertation pour gérer de façon durable la Reyssouze à l'échelle de son bassin versant pour la période 2014-2018. Le Syndicat Bassin Versant de la Reyssouze (SBVR) a dressé un bilan de ce contrat.

➤ CLES

• Bilan de la cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux s'est déroulée le samedi 6 janvier.

• Club des jeunes

L'Assemblée générale du Club des jeunes a eu lieu le 8 décembre. Le rapport moral et financier a été dressé, le nouveau règlement intérieur a été présenté.

Un nouveau bureau a été élu :

- Président : Benjamin MOREL
- Trésorier : Raphaël BERNARD
- Vice-trésorier : Samuel BERNARD
- Secrétaire : Théo CAVILLON

• Groupement de commande pour les repas en liaison chaude

Le conseil valide l'adhésion au groupement de commande pour l'achat des repas en liaison chaude destinés à la restauration collective des enfants de l'école d'Etrez.

➤ AGGLOMERATION

• Conférence des 1 000 élus

L'ensemble des conseillers municipaux des communes membres de la CA3B sont conviés le vendredi 19 janvier à 15h30 à Ainterexpo. La Conférence portera sur les actions 2017 et la méthode d'élaboration du projet de territoire de 2018.

Les vœux de la CA3B auront lieu ce même vendredi 19 janvier à 18h30.

• Fourrière animale

Le contrat avec la SPA de Dompierre-sur-Veyle sera prolongé jusqu'au 30 juin 2018 avec une participation de 0,20 € par habitant.

• Syndicat des Eaux

Une réunion aura lieu en mairie le lundi 15 janvier à 19h.

➤ DIVERS

• Vœux de Storengy

La rencontre annuelle avec Storengy aura lieu le mardi 23 janvier à 10h30.

La séance est levée à 22h00. La prochaine réunion aura lieu le mardi 6 février.